

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« NEUJ PRO 2016 – 15^e Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »

TABLE RONDE 5

Les rythmes éducatifs : enjeux et qualité d'une politique de territoire

Intervenants :

Jean-Charles ESCOT, responsable « animation territoriale » Auvergne-Rhône-Alpes, Union française des colonies de vacances (UFCV)

Catherine TANGUY, INSET de Nancy

Jacques BROULEAU, CPD EPS, référent sur la réforme des rythmes scolaires, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne

Lise BALAS, conseillère jeunesse éducation populaire, direction départementale de la cohésion sociale du Gers

Animateur :

Gérald CUBERTEFON, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : je ne sais pas si vous avez lu le dernier rapport Cartron d'une sénatrice de Gironde rendu à la ministre. Il prévoit 25 propositions concrètes pour améliorer ce dispositif. Je vous invite à le regarder. Il est instructif. J'en ai retenu quelques-unes : simplifier les dossiers pour les aides de CFA ; c'est le problème des pérennités des financements qui est jeu – Former et qualifier – diversifier l'offre pédagogique – évaluer – engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs. C'est autant de sujets sur lesquels on va pouvoir échanger immédiatement. Je vais laisser la parole à M. Escot de l'UFCV sur les deux enjeux majeurs du rythme. Il va nous parler d'un projet sur la chronobiologie et sur le rythme des enfants. Cet enjeu a été complètement occulté dans la réforme. On se focalise aujourd'hui sur le temps périscolaire, très souvent, avec le glissement sur les projets éducatifs de territoire. On y reviendra longuement avec les trois autres acteurs. Il s'agit de revenir à l'essentiel qui est le rythme de l'enfant. Une autre présentation sera effectuée par l'INSET de Nancy, par Mme Tanguy. Elle va nous présenter la problématique de la professionnalisation des acteurs et de la formation, ce qui a été mis en place par cet institut et les liens partenariaux qui ont conduit à travailler cet axe-là. Ensuite, on aura M. Brouleau de l'Éducation nationale de Poitiers. Il nous parlera de la dimension partenariale de l'approche de ces rythmes éducatifs. Enfin, on fera intervenir Mme Balas de la DDCSPP du Gers sur l'évaluation. C'est un enjeu fort après trois ans de mise en place de ces dispositifs. Il est demandé aux groupes d'appui départementaux, les GAD, de travailler à l'évaluation des projets mis en place dans les territoires. Certains territoires sont plus avancés que d'autres. C'est l'occasion de présenter la démarche du Gers qui est structurée et en cours d'évaluation.

Jean-Charles Escot, responsable « animation territoriale » Auvergne-Rhône-Alpes, UFCV : bonjour à tous. Je suis responsable de l'animation territoriale pour une association d'éducation populaire qui est l'UFCV. J'interviens pour le nouveau territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Je fais le lien entre les collectivités territoriales que nous accompagnons et l'UFCV sur les aspects de gestion, d'accueils de loisirs, d'accueils périscolaires, de mise en place de la réforme avec les NAP, TAP, etc., en cohérence les uns avec les autres. Depuis 2013, la mise en place de la réforme a été relativement importante pour nous. Je suis en réseau avec mes collègues au niveau national. On a besoin d'être

éclairé par des spécialistes. On a beaucoup travaillé avec Claire Leconte qui est venue faire des conférences dans l'Allier, dans le Puy-de-Dôme et d'autres départements. L'UFCV a eu une position assez rapide et assez claire sur ce sujet en trois points.

Le premier est d'assurer la cohérence éducative sur un territoire donné. L'idée de cette réforme était de prendre en compte l'enfant dans sa globalité sans morceler les temps. Il faut aménager les temps de l'enfant. Il faut essayer d'alléger ses journées scolaires. On a tous vu des enfants qui sont là le matin dès 7h 30, qui sont là dans le temps scolaire, bien évidemment, et qui, pour une grande majorité d'entre eux, et de plus en plus, restent pendant le temps de restauration scolaire, avec à nouveau un temps d'école l'après-midi et ensuite les TAP et les NAP et des parents qui viennent chercher leurs enfants à partir de 17h 30/18h 30. Les journées sont longues. L'idée d'alléger en enlevant du temps scolaire pour le remettre sur un autre temps n'allégeait pas la journée de l'enfant. Il fallait une certaine cohérence pour que chacun ne considère pas l'enfant comme une entité spécifique pendant le temps sur lequel il intervenait, mais puisse l'envisager dans sa globalité.

Le deuxième point était de garantir la continuité éducative. C'est plus précis sur les contenus. L'idée de la réforme et ses temps péri-éducatifs était de pouvoir donner aux enfants un accès à des activités culturelles, manuelles, artistiques. Il était important de connaître ce qui se faisait dans les autres temps, notamment scolaire. Pour intervenir auprès des enfants avec une idée éducative, l'école est du domaine de l'éducation formelle, et nos autres temps, TAP, NAP, sont de l'éducation non formelle, il faut de la continuité et une cohérence entre ce qui se fait à l'école et ce qui se fait pendant ces temps-là pour apporter aux enfants de la qualité et la possibilité d'enrichir la partie éducative.

Le troisième point était de garantir la qualité des interventions éducatives. La réorganisation rajoutait 3 heures le mercredi matin ou le samedi matin. Cela libérait du temps, pas pour faire une simple garderie où on accueille les enfants, un temps supplémentaire, mais pour les accueillir avec une certaine qualité. C'était la position de départ de l'UFCV. Avec les collectivités ou en partenariat avec des associations, l'idée était de réfléchir dans les comités de pilotage aux meilleures façons d'organiser la semaine pour respecter les trois objectifs que je vous ai cités.

On est en 2016. C'est déjà le temps de l'évaluation, d'un premier temps de l'évaluation. On s'est aperçu qu'avec un grand nombre de collectivités et de structures avec lesquelles on travaillait, ce n'était pas aussi simple que ça. Il fallait faire travailler ensemble les enseignants, les animateurs des temps périscolaires, les élus, la famille qui a aussi un rôle important dans l'éducation des enfants. On s'est rendu compte que tout le monde n'était pas au même niveau d'information. Chacun avait ses prérogatives. Chacun avait, par l'intermédiaire de son ministère, des choses à mettre en place. Derrière tout ça, il y avait l'idée de respecter les rythmes des enfants, d'essayer de s'attacher à ça. Tout le monde n'était pas au même niveau d'information et ne connaissait pas très bien ces rythmes. On est en train de travailler sur un projet avec un système ressource qui est spécifique à la région Auvergne. C'est Astu'sciences qui intervient sur les aspects scientifiques. On va travailler sur un projet qui va s'appeler « Trouve ton rythme », avec l'idée que pour pouvoir respecter les rythmes des enfants, il faut d'abord les connaître. Ce projet a trois entrées. On a pensé qu'il fallait des niveaux d'information différents. Un niveau d'information s'adressera aux adultes. On ne souhaitait pas travailler sur un projet qui concerne uniquement le temps scolaire ou l'aménagement du temps scolaire, ni uniquement les animateurs sur les temps périscolaires, ni les familles, mais au contraire que tout le monde puisse partir avec le même niveau d'information pour travailler ensemble à des projets les plus cohérents possibles. Il faut donc un support d'une quinzaine de fiches techniques qui s'adresse aux adultes. On va travailler avec le site ActiBloom qui fait des petites vidéos pédagogiques sur les rythmes des enfants. Le deuxième aspect serait plus transversal entre les adultes et les enfants. Ça sera sous forme de BD que les enfants pourront regarder avec une partie d'écriture que l'adulte pourra lire à l'enfant. On s'est dit aussi qu'il était important de pouvoir toucher le grand public. On voudrait proposer des affiches qui présentent les rythmes avec, entre guillemets, des photos un peu choc. Respecter au mieux les rythmes des enfants, c'est respecter la synchronisation de leur horloge biologique. Il y a des horloges qui sont liées au rythme de la journée qui sont les horloges du rythme circadien. Après, il y a ultradien et infradien pour les horloges inférieures ou supérieures à 24 heures. Il faut synchroniser ces quatre horloges biologiques. La première est l'horloge veille/sommeil, c'est aussi valable pour les adultes, qui est le temps de sommeil et le temps de sieste et d'éveil dans la journée et ceux qui sont les plus propices aux apprentissages, à ce que les enfants soient attentifs en fonction des activités. La deuxième est la courbe de la température qui évolue dans la journée en fonction de l'horloge biologique veille/sommeil. Elle augmente le matin, diminue sur le temps méridien, re-augmente l'après-midi et rediminue le soir au moment de l'endormissement. Les deux autres horloges biologiques sont liées à deux hormones. La première horloge est liée à la mélatonine, c'est aussi l'hormone du sommeil. Elle a deux caractéristiques

principales. Elle est sécrétée le soir au moment de l'endormissement à certaines conditions, notamment l'obscurité, des conditions de température pour pouvoir s'endormir. Elle se recharge pendant la journée en fonction de notre temps d'exposition à la lumière. En effet, la mélatonine est sécrétée par une glande qui se trouve dans notre cerveau, derrière les globes oculaires. Elle est donc très sensible à la lumière. La dernière horloge concernée est celle du cortisol appelée aussi hormone du stress. Elle est sécrétée de façon très importante le matin à partir du réveil de l'enfant et dans la matinée. Elle a un pic de descente au moment du creux méridien et remonte un peu dans l'après-midi sans retrouver son niveau du matin. Elle descend progressivement jusqu'à l'endormissement. Je n'entre pas plus dans le détail. On pourra y revenir si ça vous intéresse. Ça influence ce qu'on peut mettre en place avec l'enfant. Les matinées sont plus propices aux apprentissages. Cela fait à peu près l'unanimité des chrono-biologistes et de ce qui est constaté dans les écoles. Et nous avons ce creux méridien qui est le pendant du creux qui se trouve en plein milieu de la nuit, à une heure du matin et 13 heures. Ce creux méridien provoque une baisse d'attention, une baisse de tonus, un besoin de repos qui fait qu'il est important de prendre en compte ces aspects-là pour aménager les différents temps de l'enfant.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : pendant le temps qui sera dévolu à l'échange on pourra revenir sur des aspects précis si vous le souhaitez. Cet enjeu majeur n'est pas suffisamment suivi. Quand on interroge les acteurs de la mise en place de la réforme, quand on lit les études conduites sur les difficultés de la mise en œuvre des PEDT, il ressort deux éléments majeurs très structurants. Je vais caricaturer. L'une des études avait été faite auprès d'un panel de mairies financées par la Caisse des dépôts, il y a presque deux ans. Elle disait que la première difficulté était de trouver des acteurs sur le territoire, et des acteurs formés pour accompagner un public très spécifique. On avait des problèmes de recrutement et de formation. C'est en ce sens qu'on a souhaité faire intervenir l'INSET de Nancy. Un autre aspect revient aussi, c'est la difficulté d'organiser et d'harmoniser les activités dans les territoires. Il y a le clivage Éducation nationale/autres acteurs associatifs, parentaux. On fera intervenir l'Éducation nationale pour discuter de ces questions parce que pas mal de choses ont été faites dans la région de Poitiers.

Catherine Tanguy, INSET de Nancy : bonjour à tous. Je m'appelle Catherine Tanguy. Je suis depuis très peu de temps responsable à l'INSET de Nancy du pôle de compétences de l'action éducative du CNPFT. C'est un réseau interne qui travaille avec des collègues des territoires et, au niveau national, moi qui anime une réflexion sur l'évolution des métiers, sur l'évolution de votre champ en matière d'action éducative dans le champ d'action publique locale. On peut vous accompagner en matière de formation puisque le Centre national de la fonction publique territoriale est un organisme dédié à la formation des agents territoriaux de toutes les collectivités locales. C'est dans ce cadre-là que j'ai pris mes fonctions au 1^{er} septembre. Je maîtrise peu ce champ, mais j'ai pris quelques renseignements. La collègue qui m'a précédée a travaillé avec les collègues, mais aussi avec les professionnels que vous êtes. Et j'en viendrai aux partenariats qu'elle a mis en place avec l'Éducation nationale, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, avec le CGET pour travailler ensemble, réfléchir ensemble sur la manière dont on peut accompagner les professionnels aussi bien territoriaux que les autres professionnels agents publics dans la refondation de l'école et dans la réussite éducative. Au stand du conseil départemental de l'Allier qui nous reçoit, j'ai laissé des informations sur l'offre mise en place pour les agents territoriaux que vous êtes. Depuis plusieurs années, un réel effort a été fait sur la lisibilité et la visibilité de cette offre. En effet, certains d'entre vous pouvaient nous dire qu'il était compliqué de savoir ce que le CNPFT proposait aux uns et aux autres en fonction des questions que chacun se posait. On a donc mis en place des offres coordonnées, des offres itinéraires coordonnés, OIC. On a aussi mis en place des offres harmonisées nationalement, OHN. Cela permet à chacun d'entre vous de s'y retrouver soit par rapport à des métiers que vous exercez, soit par rapport à des questions transversales que vous vous posez ou sur des fonctions que plusieurs métiers peuvent exercer et qui ont à voir ensemble et qui doivent partager. Pour les territoriaux, on a neuf itinéraires. Quatre concernent des métiers. Le premier est pour les métiers de direction de l'enfance et de la jeunesse. L'un concerne la coordination de la réussite éducative. Deux itinéraires qui viennent d'émerger concernent le métier d'animateur et celui des agents d'accompagnement de l'éducation des enfants. Il s'agit de cibler pour chacun d'entre vous et ceux qui, dans les collectivités, en tant que chefs de service ont à encadrer des agents afin de vous y retrouver dans l'offre. On a cinq itinéraires transversaux. Il y en a sur la fonction de coordination, sur les champs de l'action éducative. L'un sur la refondation de l'école chapeaute tout ça. Il y en a un sur le lien entre les collectivités territoriales et les établissements publics éducatifs et un sur la politique éducative et les territoires.

Ces formations ne sont pas figées ad vitam aeternam. Anne a monté ces formations en concertation avec les professionnels que vous êtes et avec les partenaires. En juin 2017, des rencontres territoriales auront lieu à Paris sur l'évaluation des PEDT. Cela fait référence à ce que vous disiez, monsieur, sur le rapport de cette sénatrice. Je suis avec des collègues qui vous pouvez retrouver dans des directions régionales. Je crois avoir vu monsieur Compain, le directeur régional du CNFPT Auvergne, ici. Je suis chargée d'animer ces réseaux avec des partenaires extérieurs institutionnels importants.

Jacques Brouleau, CPD EPS, référent sur la réforme des rythmes scolaires, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne : bonjour, je suis Jacques Brouleau, conseiller pédagogique départemental en EPS. Dès 2013, m'a été confiée par l'inspecteur d'académie la lourde charge d'organiser la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Ça allait bousculer les habitudes des enseignants qui n'étaient pas habitués, pour la plupart, à travailler le mercredi matin. Je viens d'un département où 89 communes avaient un rythme particulier. On avait un mercredi matin sur trois, ce qui libérait un mercredi matin pour mettre en œuvre des formations pour les enseignants comme à Toulouse. On était deux départements pilote en France. J'aurais bien aimé garder cette organisation qui convenait bien au monde enseignant.

J'ai fait une préparation pour vous montrer comment on s'est organisé dans la Vienne pour mettre en œuvre et en dynamique le groupe d'appui départemental. Pour élaborer les PEDT depuis 2013, on a fait des choix forts. On m'a laissé toute latitude pour créer un GAD. On a aussi créé un groupe d'accompagnement des acteurs éducatifs, un GAEE. Un accompagnement de tous et des critères donnés aux communes et aux EPCI pour les accompagner au plus près dans la rédaction des PEDT. C'était la mission des gens qui siégeaient au GAD, mais également de ceux présents dans le groupe d'accompagnement des acteurs éducatifs. On a déployé des moyens au plus près des communes pour offrir la possibilité aux communes et aux EPCI de rédiger des PEDT et d'être accompagnés dans la rédaction parce que toutes les communes n'avaient pas la possibilité d'avoir des techniciens pour ce faire. Dans notre GAD, dans un premier temps, les principaux intéressés ont été l'Éducation nationale parce qu'il a fallu se réorganiser en 9 demi-journées. Ça n'a pas été simple à faire. Certaines communes qui n'étaient pas entrées dans la réforme en 2013 ont choisi d'y entrer avec le décret Hamon venu en complément. Ce décret Hamon a exigé une enquête lourde auprès des familles, des animateurs, des élus, des enseignants pour en recueillir la satisfaction ou la non satisfaction ou les améliorations à apporter. On a beaucoup travaillé avec l'association des maires qui nous a ouvert les portes des communes, ils sont toujours présents à nos réunions de GAD, et avec le conseil départemental qui a la mission du transport. C'est lui qui a, parfois, dicté les organisations du temps scolaire qui ont été validées par le DASEN avec une simple consultation du conseil d'école. Je ne vous cache pas que ça a un peu fâché les équipes enseignantes qui ont senti qu'on leur imposait un rythme autre que le précédent. On a tout de suite associé la Ligue de l'enseignement, les Francas et le comité départemental olympique et sportif. Dans la mesure où cette réforme devait faciliter les apprentissages, ce pour quoi on n'a toujours pas une analyse concrète de l'amélioration des élèves, on a essayé de doter chacune des communes de moyens sportifs humains. Grâce au CDOS, on a eu la possibilité de créer un groupement d'employeurs. On a déployé des jeunes dans des territoires de notre département où il n'y avait pas d'animations sportives afin de répondre aux besoins de des communes. Ces jeunes étaient titulaires, les trois quarts du temps, d'une licence APAS, ce qui leur donnait la possibilité d'encadrer des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers. Parfois des BPJEPS avec la mention spécifique pour pouvoir intervenir auprès ce type d'élèves qu'il ne fallait pas exclure de ces TAP, NAP, ADE, ces activités nouvelles en complément des rythmes scolaires. Ils ont été financés par la région Poitou-Charentes et par les fonds du CNDS. Le CNDS a financé d'autres actions dont on parlera peut-être tout à l'heure et que madame Cartron a vues il n'y a pas longtemps, notamment un passeport et d'un pass'art, des dispositifs qui naissent sur le temps scolaire et se prolongent sur les temps périscolaires. Ils permettent une intervention d'un animateur sportif sur le temps scolaire que les enfants retrouveront le soir dans une autre activité complémentaire. On a tenu à la complémentarité des projets d'action mis en œuvre dans les communes ou dans les EPCI avec les projets d'école. C'était un plus. Tous les acteurs éducatifs du GAEE des différents territoires ont été formés. Dans ce groupe d'acteurs associatifs et éducatifs, on retrouve les CEMEA qui ne faisaient pas partie du GAD, on retrouve l'AROEVEN, on retrouve toutes les associations complémentaires autres que celles du GAD, également l'association des petits débrouillards travaille beaucoup dans les activités scientifiques. On a associé toutes les MJC et leurs compétences. On a associé la fédération des centres socioculturels et d'autres. Les formations sont venues en complément de celles du CNFPT qui existaient déjà. Dans la Vienne, on a eu des formations pour les élus parce que certains étaient un peu démunis et ne connaissaient pas bien

les tenants et les aboutissants de cette réforme. Cette formation mise en place dès 2013 est reconduite chaque année. On forme environ 40 élus chaque année à ces rythmes éducatifs pour leur montrer les ressources et comment on peut les accompagner. On forme également des stagiaires BPJEPS, voire DEJEPS des CREPS, voire de centres d'accueil de loisirs dans le sud de la Vienne où il y a des formations BPJEPS-LTP. Ces jeunes formés à la réforme connaissent un peu la complémentarité qu'on attend de leurs actions avec ce qui se déroule sur le temps scolaire. On leur présente aussi le système scolaire qui est assez rigide, j'en conviens. Ont été mises en œuvre avec le soutien de la DDCS des formations pour les coordonnateurs des PEDT, des professionnels des temps périscolaires et des accueils collectifs de mineurs sur des thématiques aussi variées, que je vais vous lire : adapter son intervention au temps périscolaire – aménager des espaces – animation scientifique et technique – fondamentaux des éducatifs de l'animation – spécificité du périscolaire en maternelle – projets éducatifs et projets pédagogiques en accueil périscolaires à Poitiers – animation de rues. C'est le calendrier actuel. Il y en a d'autres. On a tenu à ce que toutes ces formations soient au plus près des collectivités ou des EPCI. On ne les a pas centrées dans les villes où se trouvent les sièges des organismes. On a tenu à se déplacer, parfois de manière bicéphale, c'est-à-dire un membre de l'Éducation nationale, un membre de la DDCS avec l'association spécialisée dans tel ou tel domaine. C'était un plus et c'était très bien ressenti par des animateurs et des ATSEM qui n'avaient pas l'habitude de recevoir une formation et de faire l'effort de venir à Poitiers parce que Poitiers ou Châtellerauld sont des villes qui leur faisaient un peu peur. On s'est déplacé et c'était très bien perçu par les élus. Des animateurs et des ATSEM ont été formés à des jeux de cour par les CEMEA par exemple. On a multiplié cette formation qui a eu un gros succès. Il y a eu aussi un gros succès pour la formation des ATSEM sur la spécificité de la maternelle. En Vienne, on n'a pas fait du forçage. On a 95,24% des communes qui ont un PEDT. Les autres ont choisi de ne pas en avoir. Dès la mise en œuvre de la réforme, on a tenu à ce que des critères de qualité soient mis en avant. Il y a la concertation des comités de pilotage et la coordination qu'on a voulue très forte dans l'élaboration des PEDT. On a été très sympa parce que, quand les communes ou les EPCI ont dû définir leur PEDT, on leur a donné les moyens et les critères qu'on attendait. On les a aidés à bâtir leur PEDT. Les PEDT n'ont pas été dans une chambre d'enregistrement validés uniquement par la DDCSPP, je caricature, ou la DDCS chez nous et l'Éducation nationale. Mais ils ont été validés par tout le groupe d'appui. Il y avait forcément un des membres du groupe d'appui qui était allé au plus près de la commune pour élaborer ce PEDT. Ce soutien a été fortement apprécié notamment pour la qualité qu'on a apportée, sachant qu'elle était parallèle à la formation qu'on mettait en place et qui était relativement importante. On a cherché une cohérence, une complémentarité, une continuité éducative. La réforme a été mise en place en même temps que l'Éducation nationale se penchait sur l'amélioration du climat scolaire. Améliorer le climat scolaire, c'était travailler sur la coéducation, travailler sur les partenariats, travailler sur les stratégies d'équipe. Nos équipes sont pluri-professionnelles. Ce n'est pas uniquement des équipes d'école. J'œuvre pour ne pas être seul à mettre en place ces rythmes éducatifs. Si je peux associer les gens de la DDCS, les associations complémentaires de l'école, je le fais. A titre d'exemple, hier matin, j'étais à une conférence sur la première scolarisation des enfants en maternelle. Il y avait des gens du conseil départemental avec une représentante de la PMI, des coordonnateurs, des ATSEM, des inspecteurs de l'Éducation nationale, des enseignants, l'AGEEM, association des écoles maternelles qui nous facilite le travail de lecture des rythmes éducatifs à l'école maternelle. Dans notre discours, on laisse à l'enfant le droit de ne rien faire. J'ai pris quelques coups de bâton de mon inspecteur d'académie. En effet, dire qu'un enfant en maternelle a le droit de ne rien faire, c'est parfois mal perçu parce qu'il y a des apprentissages. Je lui ai rappelé, avec tout le respect que je lui dois, qu'un enfant est parfois fatigué, qu'il a besoin de se reposer. Il peut aller au banc. Il peut aller dans un coin pour se reposer, et aussi dans le temps périscolaire. Nos PEDT ont été aisés à évaluer dans la mesure où les critères étaient donnés au préalable. Nos seules pistes d'évaluation sont de poursuivre la formation, de poursuivre les temps de mise en œuvre de concertation conjointe des membres de l'Éducation nationale, des temps communs avec les acteurs du périscolaire. C'est ce qui ressort de l'évaluation de nos projets éducatifs de territoire. Je répondrai à toutes les questions de la salle. Je pense qu'elles seront nombreuses.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : comme dans tout dispositif, il y a le temps de l'évaluation. Elle n'est pas toujours aussi facile que ce qui vient de nous être présenté compte tenu des contextes de rédaction de ces PEDT. Ils sont devenus pour un certain nombre de communes une formalité à rédiger pour bénéficier des financements qui allaient avec. Les qualités de PEDT sont très variables selon les territoires. Je vous propose avant de passer aux échanges de vous présenter la démarche d'évaluation menée dans le Gers.

Lise Balas, conseillère jeunesse éducation populaire, direction départementale de la cohésion sociale du Gers :

bonjour à toutes et tous. Je suis Lise Balas. Je suis conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la direction départementale dans le Gers. C'est un département rural, mais qui a une culture d'éducation partagée très importante par l'engagement politique et culturel de l'ensemble des acteurs. Il y a une forte identité rurale, mais en même temps une volonté politique d'ouvrir les enfants et les jeunes du territoire sur une politique éducative et culturelle importante. Dans ce département, l'éducation populaire est importante. Beaucoup de fédérations œuvrent au quotidien depuis longtemps. Ça a un peu évolué les dernières années puisque la politique éducative a été rattrapée par la régie directe des collectivités territoriales. Il n'empêche que, dans beaucoup de collectivités territoriales, les acteurs de l'éducation populaire et les acteurs de la vie associative sont encore dans les structures. En 2013, le département était engagé à 80% dans la réforme, ce qui est extraordinaire au niveau national puisque la moyenne nationale était de 20%. L'autre spécificité est que 80% des écoles du Gers bénéficient d'un accueil de loisirs associatif à l'école. L'éducation partagée existe depuis longtemps. Les pratiques de lien, de projets communs entre les écoles et les CLAE étaient déjà présentes. Le contexte était très favorable. Comment a-t-on accompagné la mise en place de la réforme de manière partenariale ? Comme toutes les personnes qui sont autour de la table l'ont précisé. On a travaillé sur une culture commune sur la mise en place des rythmes autour de la journée de l'enfant. Claire Leconte est venue dès 2014 travailler avec l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire Éducation nationale, animateurs, agents des collectivités territoriales, association des maires et CAF qui est un acteur important chez nous aussi. C'est le bras armé financier des politiques publiques.

Le deuxième temps est la formation. En milieu rural la formation professionnelle est un problème important. Beaucoup d'animateurs ont des BAFA, des BAFD. Ils ont appris leur métier sur le tas. Il n'y a pas trop de professionnalisation avec des BPJEPS ou des DEJEPS. Mais il y en a. On s'est dit qu'on allait mettre en place un plan de formation inter-catégorielle, ce qui était la spécificité, pour que les personnes puissent se rencontrer autour et pendant les formations, apprennent à se connaître, partagent une culture commune quand elles ne l'avaient pas, parce qu'il y avait déjà un terrain très favorable. Ça a modifié les choses. Les projets entre animateurs et enseignants se faisaient un peu. La grande nouveauté a été de faire dialoguer les enseignants avec les adjoints territoriaux. Ce n'est pas simple puisque les agents territoriaux relèvent en même temps du directeur de l'école et du maire de la commune. C'est pour ça que notre plan de formation inter-catégorielle était ouvert en même temps aux bénévoles associatifs, aux animateurs, aux directeurs, aux enseignants, aux agents territoriaux et à toute personne qui intervenait en temps périscolaire.

Au bout de trois ans, on s'est demandé ce qui avait été transformé et si la mise en place de la réforme avait facilité ou renforcé, et en quoi, l'éducation partagée qui n'était pas efficiente partout. On a aussi un travail partenarial avec l'association des maires depuis le début. On s'est posé la question d'un questionnaire dès 2014 qu'on a commencé à partager avec l'Éducation nationale dans l'Ariège et le Gers. L'Ariège est partie toute seule parce que c'était très orienté Éducation nationale et ça ne nous convenait pas. On a continué à faire des allers-retours entre la CAF, l'Éducation nationale. On est arrivé à l'idée que, si on voulait travailler sur l'évaluation, il fallait d'abord que l'on fasse une rencontre entre toutes les personnes qui allaient se prêter au jeu de l'évaluation. On a pris contact avec Gérard Marquié de l'INJEP. On lui demandé s'il pouvait venir intervenir dans le Gers dans un séminaire qui rassemblerait l'association des maires, le conseil départemental, l'Éducation nationale, les fédérations d'éducation populaire, la CAF et les services jeunesse et sport. Gérard nous a répondu favorablement, mais en nous demandant la forme de ce séminaire et les objectifs de notre évaluation. On a commencé à échanger avec l'INJEP sur notre questionnaire unique qui voulait s'adresser à tous. On était parti sur éducation partagée forte, évaluation partagée qui en découlait. Ce questionnaire devait s'adresser aux élus, à l'Éducation nationale, aux agents territoriaux, aux parents. C'était complexe. On l'a envoyé à l'INJEP qui nous a dit qu'il ne fonctionnerait pas parce qu'il était trop lourd. On a réfléchi à faire deux questionnaires, l'un qui s'adressait aux élus et l'autre qui s'adressait à l'ensemble des acteurs éducatifs, agents territoriaux, animateurs, enseignants, parents, associations culturelles, sportives qui intervenaient en temps périscolaire. On a organisé ce séminaire avec trois tables de réflexion. Il y avait comme thème la place des parents dans la participation aux projets éducatifs de territoire – comment ils étaient impliqués. Une autre table de réflexion portait sur le lien entre le projet éducatif de territoire et l'ensemble des associations du territoire – comment les associations travaillaient avec les élus. La troisième portait sur la continuité du projet d'école et du projet de CLAE en temps périscolaire. Ensuite, on a travaillé sur le sens de l'évaluation. Pour nous, c'était mettre en valeur ce qui avait été mis en place depuis trois ans. Et que manquait-il encore et quels étaient les points qui pouvaient acheminer et

qu'il fallait retravailler ? On a finalisé deux questionnaires. Ils ont été envoyés à l'ensemble des acteurs par différents biais. L'association des maires était chargée d'envoyer le questionnaire à tous les élus. L'Éducation nationale était chargée d'envoyer le questionnaire aux fédérations de parents d'élèves, aux enseignants, aux directeurs. Nous, nous avons diffusé le questionnaire auprès de toutes les associations agréées jeunesse éducation populaire, de tous les animateurs. Les coordonnateurs enfance jeunesse ont été sensibilisés et par la CAF et par nous. Certaines fédérations d'éducation populaire ont accompagné ce questionnaire dans les territoires. Ce questionnaire, même après avoir été retravaillé, n'a pas toujours été très simple à compléter. Dans cette évaluation, on a pensé à la place des enfants. Comment perçoivent-ils la réforme ? On a mené une dizaine d'entretiens avec des petits groupes de 8 à 10 enfants en leur posant des questions simples pour voir comment ils avaient vécu cette refondation de l'école. On a aussi travaillé sur l'observation des comités de pilotage. Chaque projet éducatif de territoire a été suivi par le comité de pilotage.

Il ressort une forte implication politique, mais avec des élus qui n'ont pas toujours les outils. Dans le Gers, il y a deux types de collectivité. Il y a les petites collectivités qui ont signé des projets éducatifs de territoire seules. Et il y a les grosses collectivités où il y a beaucoup de coordonnateurs enfance jeunesse. Dans les petites collectivités, ce sont les élus qui sont directement sur le terrain, qui travaillent directement avec les personnes. On s'est aperçu que ces élus manquaient d'outils pour animer le comité de pilotage, pour communiquer avec les parents, pour expliquer les enjeux de la réforme. Dans les grosses collectivités, les élus sont un peu plus loin. Ce sont les coordonnateurs enfance jeunesse qui sont aux prises au quotidien avec les projets. Il manque des outils participatifs pour animer les comités de pilotage qui sont, parfois, un peu figés. La place des parents, la place des jeunes, la place des enseignants n'est pas toujours valorisée. On va y travailler. Et il y a une grande différence entre la mise en place de la réforme en maternelle et en primaire. Il y a une réflexion extrêmement importante. On a quand même travaillé la spécificité de la maternelle, mais c'est encore à travailler. Pour les acteurs, il ressort qu'il y a un dialogue plus rapproché. 40% disent qu'ils mettent en place de manière plus partagée des projets qui commencent dans le temps scolaire et se poursuivent dans le temps périscolaire. C'est un point positif sachant qu'il y avait déjà un terreau favorable. Il ressort aussi que les grands laissés pour compte de cette réforme sont les parents. C'est net. Les parents ont répondu de manière importante. Par contre, quand on leur demande leur avis, ils ne savent pas et quand on leur demande leur implication, elle est très peu importante. Ce sont les axes que l'on va développer prochainement. C'est un travail participatif sur la façon de doter les collectivités, et tous, d'outils de participation. Ce sont les outils de l'éducation populaire qui vont prendre le relais. Comment faire participer les personnes ? Et la spécificité de la mise en place en maternelle et la place des parents. J'ai besoin d'avoir votre avis aussi.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : merci. Place aux échanges. Le contenu de cette table ronde sur les rythmes éducatifs est très large et on se devait de faire des choix. On a retenu quatre thématiques : le rythme de l'enfant, le partenariat, la formation et l'évaluation. Les échanges vont permettre d'élargir ce spectre et d'interroger nos intervenants. En effet, je les ai restreints à un champ d'intervention. Mais au titre de leur fonction et de leur expérience, ils ont investi des champs bien plus larges.

Jean-Benoît Monin, directeur de l'association jeunesse à Saint-Rémy-en-Rollat : l'expérience de la Vienne donne envie. L'inspection académique de l'Allier ne souhaite pas impliquer les mouvements d'éducation populaire ou des intervenants externes dans le groupe d'appui départemental. Je suis bien placé pour le savoir puisque j'ai participé à la conception d'un outil d'évaluation propre à l'Allier en tant que structure extérieure. Mais je n'ai pu participer qu'à cette commission propre à cet outil. Votre expérience est intéressante. Il y a une réelle concertation. On est loin de la formation. L'outil est dynamique, numérique, interactif. Le Conseil Départemental de l'Allier en a été aussi partie prenante. L'outil peut vous être adressé. Avec cet outil, on évalue le rythme de l'enfant avec des critères et des indicateurs particuliers. La DDCSPP fait un travail intéressant dans l'Allier où elle met en place une offre éducative avec de la formation qui est ce qu'elle est. Ce sont des formations de 2 ou 3 jours. L'expérience est intéressante. Mais on ne peut pas mettre des choses en place sans être outillé, sans être formé. C'est le problème de cette loi et de cette refonte de l'école qui est une bonne initiative, mais qui a mis en difficulté beaucoup de collectivités. On propose de l'offre éducative pour les PEDT pour apprendre aux techniciens, voire aux élus des petites communes, puisqu'il y a une disparité territoriale dans l'Allier, à construire des outils d'évaluation objectifs en se posant les vraies questions du diagnostic jusqu'à la réalisation du projet, notamment les comités de pilotage et la concertation. Des choses se

passent dans tous les départements, mais avec des disparités. Je regrette que les mouvements d'éducation populaire et les structures extérieures ne puissent pas participer au GAD. En effet, c'est toujours dans un esprit constructif qu'on souhaiterait participer plus amplement.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : Je réagis à ce que vous dites en tant que membre du GAD. Ça va évoluer, peut-être pas dans le groupe d'appui lui-même. Je retiens ce qui a été fait à Poitiers avec un collectif élargi dans un deuxième temps. Je vais être très critique, mais je peux me le permettre en tant que membre. Le GAD du département de l'Allier est une chambre d'enregistrement. Les dossiers arrivent ficelés en amont par l'Éducation nationale et la DDCSPP. Une vingtaine de PEDT nous sont rapidement présentés avec éventuellement les points de difficulté à discuter. Mais globalement, il y a assez peu de fond malheureusement. Peut-être que le travail en amont et la structuration autour d'un collectif pourraient permettre de mieux échanger, de mieux appréhender ces questions et d'avoir une interaction avec les territoires qu'on n'a pas aujourd'hui.

Une intervenante : Je suis chargée de mission égalité à mi-temps dans une commune de la rive droite de Haute-Garonne en Gironde. On a commencé à faire le premier niveau d'observation des TAP. La rive droite de Haute-Garonne, ce sont les quartiers populaires de la Gironde face à Bordeaux. Notre premier constat, et on se pose des questions, est la participation aux TAP. On a mis en place une continuité éducative avec notre projet de départ qui était de sortir du temps scolaire obligatoire et sur la base du volontariat. Les effets pervers font que les enfants ne restent plus à l'école. Ce serait peut-être une problématique à expliquer aux parents. Dans cette population où une femme sur deux ne travaille pas, il faudrait revoir la communication entre l'Éducation nationale et les parents sur ce temps de bien-être pour l'enfant. Le deuxième effet pervers qu'on a constaté avec les TAP, c'est des parcours non mixtes. On part d'un équipement avec des filles et des garçons. Quand on mesure la participation aux activités même en maternelle, des parcours déséquilibrent le rapport filles/garçons dans l'accompagnement éducatif. Au-delà d'évaluer la pertinence sur l'effet scolaire, on en est à se poser la question de la participation de nos enfants aux TAP.

Jacques Brouleau, CPD EPS, référent sur la réforme des rythmes scolaires, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne : Ce n'est pas parce que ce n'est pas très bien aujourd'hui dans votre département que ça ne peut pas s'améliorer. Je suis enthousiaste et optimiste par nature. Pour répondre à la première question, la DDCS ou la DDCSPP peut être en lien très rapidement avec l'inspecteur d'académie et peut le rencontrer pour faire en sorte que les mouvements d'éducation populaire participent plus activement à la mise en œuvre des PEDT, aux actions de professionnalisation des animateurs, des coordonnateurs. C'est encore possible. Je suis un mauvais exemple parce que je suis issu de l'éducation populaire. J'ai connu toute l'histoire des PEL. J'ai l'histoire avec moi. C'est facile d'imposer à mon inspecteur d'académie, s'il m'entendait il ne serait peut-être pas content, de lui dire qu'il serait intéressant de faire entrer les Francas, l'AROEVEN, pas les autres. On a créé un sous-groupe piloté par le DDCS et qui peut intervenir avec l'accord de tout le monde.

J'en viens à la deuxième question. La parentalité a été abordée par plusieurs de mes collègues. C'est là où on a mal joué dans la réforme. On a du mal à toucher les fédérations de parents d'élèves. Quand on dit qu'on va travailler avec les parents, c'est avec la FCPE ou avec la PEEP. On abandonne parce que c'est les seuls sigles qui sont connus et qu'il y a plein de fédérations indépendantes. Avec le GAD et le GAEE, on a décidé de réaliser prochainement des cours de vidéo sur un maître d'école qui ouvre sa classe à des parents d'élèves pour qu'ils se rendent compte de ce qu'est une vie de classe en présence des élèves. On va filmer également un animateur du temps périscolaire dans une animation auprès d'enfants en présence des parents. On va filmer ce qu'est la vie d'un élève qui prend le bus à 6h 30 pour rentrer chez lui à 19 h 30 en milieu rural avec ses différents temps et les différents interlocuteurs qu'il rencontre pour montrer qu'il y a des gens bienveillants auprès de lui. On va aussi filmer le travail fait dans les collectivités. On ne voit pas assez que ça bouscule les habitudes. Je n'ai jamais vu autant les mairies, les collectivités s'intéresser de près à la vie de l'école. Plutôt que de faire une conférence, avec ces quatre supports vidéo, on va se déplacer avec tous les membres du GAD dans les territoires. Quand on fait une conférence dans une ville centrale d'un département, les gens ne viennent pas. Si on va près d'eux, on a des chances qu'ils réagissent si on va au plus près de leurs habitudes. On veut montrer que, grâce à ces vidéos, il faut donner de la lisibilité sur ce qui se passe dans les différents temps de l'enfant. C'est important.

Une réaction à votre question. Il est compliqué d'apporter une réponse parce qu'on ne connaît pas l'organisation, ni la configuration. Le point important est le travail sur le contenu de ce qui est proposé, quand ces temps sont organisés sous forme de parcours éducatifs où l'enfant peut réinvestir des apprentissages qu'il a vus à l'école. Je travaille avec des collectivités en milieu rural ou périurbain. On a des projets sur le jardinage, l'environnement, qui permettent d'évoluer en fonction des saisons. On a des projets sur l'astronomie où on réinvestit ce qui est fait en mathématiques. La question se pose moins quand les enfants sont intéressés par l'activité. Il y a aussi un aspect ludique. C'est un apprentissage différent de l'école dans la façon dont c'est abordé. Si vous avez trois quarts d'heure ou une garderie payante, les taux de présence des enfants ne sont pas les mêmes. Dans nos projets d'une après-midi complète ou de temps d'au moins 1 heure et demie, comme il y a très peu de parents qui peuvent venir chercher leurs enfants à 14h 30 ou 15 heures, les taux de fréquentation vont de 95 à 98%.

C'est la question de l'obligation scolaire. Dans mon territoire, les femmes ne travaillent pas. L'enfant n'est pas obligé de rester. Sur la plus-value de laisser son enfant dans les TAP, il y a un travail de communication à faire. La question est comment le parent se rend compte qu'il y a une valeur éducative à laisser son enfant.

Jacques Brouleau, CPD EPS, référent sur la réforme des rythmes scolaires, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne : dans la Vienne, dans des milieux sensibles, des enfants ne vont pas à l'activité natation. Ils ne se rendent pas dans des bassins. En complément de l'activité natation sur le temps scolaire dont ils rataient plusieurs séances, on a mis en place des écoles de l'eau gratuites portées par des communautés de communes. On constate que ces enfants-là viennent aux écoles de l'eau parce qu'ils savent qu'aux vacances, s'ils prennent une carte parasol ou une carte multi-activités, leur principale activité sera d'aller dans des bassins. Ce sont des actions concrètes mises en place par certaines activités, comme sont de plus en plus mis en place des dispositifs pass'sport ou des dispositifs pass'art. Des choses sont initiées sur le temps scolaire et se pérennisent sur le temps périscolaire. C'est fondamental. En effet, tant qu'on n'aura pas plus de cohérence entre les différents temps de l'enfant, on n'aboutira pas à ce qu'ils s'épanouissent

Nathalie Fohrer : je suis en charge de l'animation et du suivi administratif du PEDT d'une commune de 12 000 habitants en Seine-Maritime. Ma première question s'adresse à Madame qui représente le CNFPT. J'avais déjà posé cette question il y a deux ans dans les mêmes conditions. A quand une réflexion commune entre les DR jeunesse et sport et le CNFPT sur des passerelles concernant les formations professionnalisantes des animateurs ? On a parlé d'animateurs BP, DE. On parle aussi des animateurs BAFA des collectivités. J'ai feuilleté très récemment le nouveau catalogue. Il a bien évolué. Il est très intéressant. Mais on reste sur des compléments de formation et ce ne sont pas des formations qualifiantes. Vous le savez aussi bien que moi, dans la fonction publique pour pouvoir évoluer, on a des concours. Ces concours sont soit à l'expérience, soit au diplôme ou qualification professionnelle qu'on a. Si on veut passer animateur principal, il faut avoir au moins un BPJEPS. Mais dans les formations du CNFPT, on ne propose pas la possibilité d'évoluer dans ce cadre-là. Aujourd'hui, si on veut faire un BP ou un DE, on va dans un organisme de formation, en général d'éducation populaire. Cela représente certains coûts pour les mairies qui ne peuvent pas les assumer. D'où ma question : serait-il envisageable qu'il y ait cette passerelle entre le CNFPT et les organismes de formation agréés pour les formations ? Ma deuxième question s'adresse à madame de la DDCSPP. Dans notre PEDT, on a un axe sur la parentalité, les rôles éducatifs et l'éducation partagée. C'est le premier axe de notre PEDT. Je voudrais connaître les retours que vous avez eus des parents dans le cadre de votre évaluation. Merci.

Catherine Tanguy, INSET de Nancy : c'est une vraie question à laquelle on est en train de travailler. Je n'ai pas la réponse. A priori, le CNFPT ne qualifie pas, au sens où vous l'énoncez, directement les agents territoriaux. Ce n'est pas pour autant qu'on a laissé tomber la question. Je sais que des délégations régionales du CNFPT ont fait des expérimentations. Il y en a une en Auvergne, il me semble. Il y en a en Bretagne. C'est en cours de réflexion. Je commence à faire des réunions avec le ministère qui doit faire évoluer le BAPAAT. Aujourd'hui, je n'ai pas les réponses. J'entends ce que vous voulez dire, c'est-à-dire l'enjeu pour les collègues.

Lise Balas, conseillère jeunesse éducation populaire, direction départementale de la cohésion sociale du Gers : Des directions régionales du CNFPT ont fait des appels à projets auprès des fédérations d'éducation populaire. Il y a des formateurs de DPJEPS. La question est qui peut former à des diplômes professionnels. Il faut passer des accords avec des fédérations d'éducation populaire qui ont les outils pour former les personnes. C'est la réflexion de la vie associative et la relation entre les collectivités territoriales et la vie associative. Ce dialogue est extrêmement important. C'est bien de municipaliser. Ça simplifie les choses. Mais il faut que les collectivités aient cette conscience que la vie associative apporte une respiration, une complémentarité. Pour la professionnalisation, c'est pareil. Comment sont formés les animateurs territoriaux ? Avec quelles valeurs ? Est-ce que ce sont les valeurs de l'éducation populaire ? Est-ce que ce sont les valeurs des collectivités territoriales ? Ces questions sont fondamentales pour l'éducation partagée. Des collectivités territoriales ont dit qu'elles voulaient des BPJEPS. Et on laisse la place aux fédérations d'éducation populaire qui ont les valeurs d'une animation politique au sens de la place de chacun. Quelle est la place de chacun dans la cité ? Là, se jouent des questions extrêmement importantes pour l'avenir. Des expérimentations ont été faites et j'espère que ça va évoluer dans le bon sens.

Sur le retour de l'évaluation concernant les parents. On s'est aperçu que le lien entre les enseignants et les animateurs a été renforcé. Le lien entre les intervenants extérieurs et les animateurs s'est renforcé. Par contre le lien entre les enseignants et les parents ou entre la collectivité et les parents est toujours le même. Quand on interroge les parents sur la place qu'ils ont dans le PEDT, ils disent qu'ils n'y comprennent rien. Il y a les TAP, le périscolaire, l'extrascolaire, etc. S'il vous plaît, un peu de simplification ! C'est compliqué parce que la CAF a des grilles. Il faut s'inscrire au temps périscolaire, au temps extrascolaire. Cette complexité met les parents en dehors de la discussion. J'étais dans un comité de pilotage où on a fait des petits groupes pour entendre la parole des parents. On a leur a dit qu'ils devaient être plus présents. Les parents sont ceux qui siègent au conseil d'école. En général, ils ne représentent qu'eux-mêmes et pas l'ensemble des parents. C'est un souci. Il est de notre responsabilité d'aller vers les parents qu'on ne voit pas au conseil d'école. On essaye de trouver des solutions comme les temps festifs. Des expériences ont été faites dans le Gers. Dans le Gers, on est réputé pour bien manger, bien boire. Les temps festifs sont le moment d'une rencontre avec les parents. Des parents, des animateurs, des enseignants se regroupent tous les mois autour d'un repas partagé. Le lien entre les parents, les enseignants, les animateurs n'est plus le même. Il y a eu des expérimentations de mise en place de poulaillers où les poules sont nourries par les déchets des cantines. Les parents apportent des déchets verts. Avec ces composts, on fait un jardin partagé. Des personnes peuvent faire des gâteaux avec des enfants. Les parents peuvent apporter des graines, jardiner avec les enfants. Il y a plein de choses à imaginer. Il faut valoriser ces choses-là et les développer. C'est plus difficile avec des grosses collectivités. Dans les petites, il y a une proximité entre les personnes. Il y a d'autres problèmes, mais on voit une proximité des acteurs. Dans les grosses collectivités territoriales, la communication est complexe. Les parents ne sont pas toujours aussi impliqués au quotidien qu'en milieu rural. Il y a des enjeux très importants à ramener les parents dans les grosses collectivités avec un nombre important d'écoles.

Didier Rodet, chargé de développement aux Francas de Saône-et-Loire : je suis assez content des discours d'aujourd'hui, notamment sur la formation et sur la place des fédérations d'éducation populaire qui sont habilitées nationalement pour développer des diplômes professionnels et de qualification comme le BPJEPS, mais pas seulement. Je pense au CQP (certificat de qualification professionnelle) animateur périscolaire, un véritable outil de qualification des animateurs au quotidien. Il n'est reconnu que par la branche, mais ce n'est déjà pas si mal. On a fait le même constat dans nos échanges avec les Francas de chacun des départements sur la formation des coordinateurs. Un nouveau métier est apparu avec la réforme des rythmes éducatifs. C'est la fonction de coordination par secteur géographique. Ça peut être une école, deux petites écoles. Ça dépend des échelles de territoires. Il y a une vraie problématique de ces fonctions pour lesquelles le BPJEPS est trop important. Il n'est pas complètement adapté puisqu'il ne forme pas de coordinateurs. Le BPJEPS doit former des animateurs professionnels. C'est tout. Le DEJEPS est beaucoup trop élevé pour des coordinateurs périscolaires. Il faut mettre les diplômes au bon niveau. Il faudrait une formation professionnelle de coordinateur périscolaire entre le BPJEPS et le DEJEPS qui mette en avant l'implication des participants et des acteurs concernés par cette réforme. Je pense aux parents et aux enfants. En Saône-et-Loire, on a accompagné des territoires sur la réforme. Et on met en place, de façon fortement incitative dans les territoires qu'on accompagne, la consultation des enfants. En amont de chacun des PEDT sur lesquels nous sommes intervenus, nous avons pris le temps avec le corps enseignant, les parents, tous les acteurs du territoire

de consulter l'ensemble des enfants des écoles concernées. On a travaillé avec les enseignants pour aller dans les classes rencontrer directement les enfants. On ne leur a pas demandé quelles activités ils voulaient, ce n'était pas l'objet. On leur a demandé leurs besoins de vie en tant qu'enfants pour pouvoir, ensuite, transmettre aux membres du comité de pilotage les besoins et les attentes des enfants en matière éducative. On a ainsi des PEDT en Saône-et-Loire construits sur la base des besoins des enfants. On a commencé à travailler à l'évaluation nationale et départementale. Nous allons prendre le temps d'aller revoir les enfants, trois ans après comme on s'y était engagé auprès d'eux. Les CM1, CM2 sont au collège. Mais on trouvera un moyen de les revoir parce que la plupart n'ont pas quitté le territoire. Nous avons aussi à cœur la citoyenneté et la laïcité. Il nous semble que c'est une obligation dans tous les PEDT. C'est un peu le parent pauvre de certains, pas de tous heureusement. On ne peut que féliciter la CNAF qui vient d'éditer une charte de la laïcité qui va s'imposer à partir de maintenant dans les territoires. Et tant mieux. Il y a d'autres initiatives. Mais je voulais souligner celle-là. Merci à vous.

Catherine Tanguy, INSET de Nancy : je rappelle que le CNFPT est d'abord et avant tout un organisme de formation continue pour tous les agents territoriaux. C'est peut-être au niveau des modules de formation complémentaire. La question des financements est aussi clairement posée. Je ne peux pas vous répondre au moment où je vous parle. Mais c'est récurrent.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : j'invite celles et ceux qui n'auraient pas pu poser de questions de se rapprocher des intervenants. Dernière question.

Gérard Marquié, INJEP : Lise a parlé de notre travail avec la DDCS du Gers. Je voudrais revenir sur l'évaluation. Elle l'a soulignée, mais je préfère en rajouter une couche. C'est l'importance de combiner les méthodes quantitative et qualitative. L'approche qualitative est importante notamment auprès des enfants. Je reprendrai ce qu'a dit monsieur sur les besoins. Je parlerai plus de vécu des enfants. On a observé des séances intéressantes vécues par les enfants à Paris puisqu'on a travaillé sur l'évaluation des rythmes éducatifs à Paris. On a vu des choses intéressantes dans les compétences développées par les animateurs et sur la complémentarité entre l'action éducative des animateurs et le vécu scolaire. On a fait des focus groupe avec les enfants. On leur a demandé de parler du vécu de leur journée, dont les activités TAP. Il était intéressant de voir avec quelle qualité certains arrivaient à distinguer le temps scolaire des rythmes éducatifs. Dans un atelier comme le jeu d'échecs, les enfants arrivaient à verbaliser les compétences qu'ils acquerraient, donc la complémentarité entre ce qu'ils apprenaient dans le cadre des TAP et la relation en famille sur l'utilisation des jeux avec les parents. Il était intéressant de voir le décalage entre le discours des adultes sur la fatigue et le discours des enfants. Les éclairages étaient différents. Les enfants expliquaient que la fatigue n'était pas liée à la journée. A Paris, on disait que les enfants étaient fatigués le jeudi. On ne sait pas pourquoi. Les enfants, eux, disaient qu'ils étaient fatigués parce qu'ils avaient des journées longues. On arrive dans les temps collectifs à 7h 30 et on rentre à 19 heures. On est fatigué à cause de la journée qu'on nous impose, mais pas par le jour en soi. Au sujet des relations avec les parents, des activités étaient mises en place par les animateurs comme des spectacles en fin d'année qui permettaient aux parents de mieux comprendre. En effet, il y a une difficulté à rendre visible ce qui se passe dans le cadre des TAP. Ces spectacles éclairaient bien les parents sur ce qui se faisait dans les TAP. L'animatrice invitait les délégués des parents à assister à des séances de TAP pour qu'ils rapportent aux autres parents ce qu'ils avaient observé. Certains le faisaient plus ou moins bien. Mais, cela permettaient de faire avancer les choses, même si, et je suis d'accord avec madame, des parents sont plus éloignés de l'école et il est plus difficile de travailler de travailler avec eux. Mais par petites étapes, on arrive à faire des choses intéressantes.

Gérald Cubertefon, directeur adjoint des collèges, Département de l'Allier : merci à toutes et tous, en particulier aux quatre intervenants de cette table ronde. Je vous invite à poursuivre les échanges au cours de la journée.